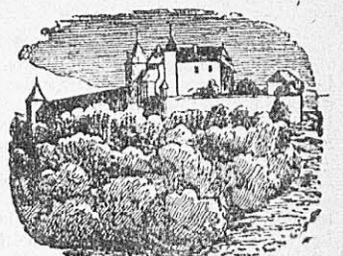


LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart.: 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

HORAIRE B.-R.: Bulle, arr. 8^h 11^h (d. j. f. 15^h) 16^h 20^h (22^h) — Bulle, dép. 6^h 9^h (10^h) 13^h 18^h (20^h)

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité

Après le vote.

Toujours plus haut.

La grande journée du 6 avril brille au ciel helvétique comme un des plus beaux fleurons de notre démocratie. La Suisse attendait, anxieuse, le résultat de la consultation populaire, et les élites se demandaient si les masses comprendraient l'appel suprême de la Patrie et consentiraient le sacrifice qu'elle leur demandait pour leur propre salut. Le président de la Confédération, M. Musy, l'infatigable apôtre, fut l'insigne et principal artisan de cette belle victoire d'un peuple sur lui-même. Il parcourut villes et campagnes, semant la bonne parole, éclairant les citoyens sur les buls de la loi et les instruisant sur son fonctionnement. On peut dire sans crainte de se tromper que le triomphe démocratique de dimanche dernier est l'œuvre personnelle du président de la Confédération. Il est vrai que ses collègues et toutes les élites l'ont secondé, comme ils devaient. M. Musy a tant payé de sa personne que son influence fut d'un ordre primordial.

On entend malgré tout la critique s'exercer et d'aucuns ont regretté la superbe manifestation de solidarité du corps électoral helvétique.

L'autre jour encore un brave paysan nous disait: « Eh! bien, dorénavant, nous pourrions monter nos alambics ou gatelas et jeter nos pommes dans la Tréme! » Cette remarque fut suffisamment les motifs réels qui ont guidé les rejeteurs de dimanche. Des préjugés étaient ancrés dans l'esprit d'un bon nombre. La méconnaissance de la loi et la méfiance naturelle à nos paysans firent le reste.

A vrai dire, nous n'en sommes pas trop surpris. On a si longtemps pris l'électeur par des moyens détournés; on a si souvent déformé le sens de la votation populaire dans les règlements d'application; on s'est permis à tant de reprises d'invoquer en faveur de telle ou telle législation des arguments qui n'étaient pas du meilleur aloi qu'il reste au cœur de ceux qui subirent la désillusion le souvenir cuisant des choses passées. Pourquoi s'étonner outre mesure, dès lors, de l'opposition systématique de certains en face de toute nouvelle restriction.

« La Gruyère » insérait jeudi encore un article d'Eugène Rambert sur la procédure normale que doit suivre la Démocratie suisse. Il importe que le législateur fasse confiance au peuple, et le peuple lui rendra sa confiance. Il s'agit de faire pénétrer les idées nouvelles par le raisonnement et par le cœur, et non par la ruse et les voies détournées. Combien la tâche des gouvernants en deviendra plus aisée et plus consolante!

La révision du régime des alcools est deux seuls buts essentiels: Procurer à la Confédération les moyens de financement de l'assurance vieillesse et invalidité; enrayer le fléau de l'alcoolisme dans certaines régions du pays. Rien de caché et rien à cacher donc de la part du législateur; rien à craindre de la part du producteur, qui garde son entière liberté d'action tant pour ses besoins que pour l'usage de son fruit. Une restriction par contre pour la grande distillerie, et un léger impôt volontaire pour le consommateur. Ni plus ni moins. De ce côté, ceux de nos lecteurs qui se rangent au nombre des rejeteurs peuvent se tranquilliser d'une façon absolue. L'avenir se chargera de leur démontrer que les craintes dont ils faisaient état étaient chimériques. Il faut d'ailleurs qu'il en soit ainsi, en vue de l'accomplissement des tâches futures.

Car la réalisation des assurances tente timidement ses premiers pas. L'évolution sociale est à ses débuts. Certains ont voulu la conduire à pas de géants. Ils ont constitué des partis en dehors de la tradition historique. Ils se sont acharnés et s'acharnent encore à restreindre l'immense problè-

me à la défense d'intérêts de classes et à la sauvegarde de situations individuelles et particulières. Ce n'est pas ainsi qu'il faut concevoir la règle d'un meilleur statut social. C'est dans son ensemble que la question doit être carrément et vigoureusement abordée. Nous accordons volontiers que l'énergique attitude de chefs socialistes qui ne reculèrent devant rien pour la réalisation de leurs espoirs a aiguillé d'une façon décisive l'entreprise difficile de la rénovation du sort des classes laborieuses. Mais, aujourd'hui, l'élan étant donné, il est facile de se rendre compte que le but final ne saurait être la satisfaction de la seule classe ouvrière et que LA REPARTITION PLUS ÉQUITABLE DE LA FORTUNE ET DU BIEN-ÊTRE MATÉRIEL, LE GRAND SOUCI DE LA GÉNÉRATION MONTANTE, EST UNE ŒUVRE QUI NE PEUT ARRIVER À BON PORT QUE DU CONSENTEMENT PROGRESSIF DE TOUTES LES CLASSES DE LA SOCIÉTÉ ET DU CONCOURS DE TOUTES LES BONNES VOLONTÉS. C'est la civilisation qui monte lentement, l'idéal qui s'éloigne et nous conduit peu à peu vers les sommets, la charité du Christ qui pénètre petit à petit le monde. Nos pères combattirent pour leur liberté, plus tard pour l'acquisition de l'égalité politique. Il nous appartient, à nous, d'apporter notre pierre à l'édifice et de doter l'humanité du mieux-être après lequel elle soupire.

Est-il nécessaire pour cela de procéder par les moyens sanguinaires et violents que l'on prêche en certains milieux? Faut-il enlever à celui qui possède sans tenir compte de la légalité pour donner à celui qui n'a pas? Le respect des lois divines et humaines n'est-il pas la condition même d'un progrès quelconque pour qu'il soit durable et bienfaisant? Si le monde peut évoluer, suivre son chemin, avancer dans l'éternelle voie de l'idéal en évitant les bouleversements tels que ceux qui le secouèrent au temps de la Révolution ou ceux qui font en ce moment le martyre du peuple russe, qu'il le fasse! A quoi sert d'aller trop loin pour falloir dans la suite revenir en arrière?

La Confédération suisse, dont la composition fait un Etat-lumière dans l'ensemble des nations, doit chercher sa voie dans la paix. Demeurant comme elle le fut presque toujours et dans la plupart des domaines à la tête des peuples, il faut qu'elle donne l'exemple de cette évolution pacifique qui fait honneur à l'humanité et qui montre que la civilisation n'est pas un vain mot et qu'elle se traduit dans la réalité des événements par un souci noble et élevé de la justice, du respect des droits d'autrui et de l'usage dans toute revendication de méthodes dignes de ceux que Dieu créa à son image.

A ce titre, le premier pas, que nous avons franchi dimanche fièrement, est une indication précieuse pour le présent et une garantie estimable pour l'avenir.

Petite Revue

ÉTRANGER

Que sera le pacte de Londres?

Les jours passent. Il y a bientôt trois mois que les experts sont à la tâche. Ce serait une injustice d'affirmer qu'ils ont travaillé dans le vide et pour le néant. La besogne était ingrate et les difficultés s'annonçaient sur le chemin. La plupart des délégations ont fait preuve de bonne volonté. Toutes avaient évidemment pour mission de soutenir l'intérêt de leur pays. Dès lors, des choix devaient forcément se produire. On a essayé d'élever le débat, de faire planer les esprits dans les sphères supérieures de l'idéal. On y est arrivé parfois. Mais les chiffres ont des limites inévitables et c'est en face d'eux seulement qu'il est possible de prendre des décisions formelles quand il s'agit d'un domaine aussi délicat que celui du désarmement. La seule chose qui, en somme, conserva son tragique illogisme jusqu'au bout est la revendication italienne établissant la parité de la

flotte romaine avec celle de la France. Il eût été possible peut-être de trouver un terrain d'entente si l'inflexible décision du maître de l'Italie n'avait pas constitué jusqu'au bout l'obstacle, la pierre d'achoppement qui empêche la caravane d'avancer.

Le secret de l'échec de la conférence navale est là, flagrant. Inutile de le chercher ailleurs.

Pourquoi le gouvernement fasciste s'obstine-t-il ainsi à défendre une position qui, logiquement, n'est pas défendable? Ce serait un mystère, si l'on ne connaissait les ambitieux espoirs du Duce et les méthodes qui eurent toujours sa préférence. Collaboration internationale? Non, parce que cela comporte une restriction aux libertés nationales. Concession au voisin? Non, parce que le royaume veut être le plus fier des Etats d'Europe. Juste répartition des armements? Non, parce qu'il importe que l'on soit un jour les plus forts, quand on a la prétention de se créer de toutes pièces un empire colonial qu'il faudra bien se tailler sur le dos d'autrui. Et tant d'autres motifs du même genre guident en somme la politique nouvelle du gouvernement romain que l'on sent là l'indifférence et le mépris pour tout ce qui respire de près ou de loin l'équité internationale, l'agglomération des Etats en vue de la suppression de la guerre, l'effort commun pour la limitation des concurrences ruineuses, quelles qu'elles soient.

Nul n'ignore que le Duce eut toujours pour objectif d'agrandir le territoire colonial italien. C'est son droit, puisqu'il estime les frontières du royaume trop étroites pour l'éclosion d'un peuple admirable, qu'il a fait jeune et entreprenant et qu'il a soumis à une discipline de fer. Mais que le maître de l'Italie regarde et poursuive la réalisation de son rêve du côté des peuples civilisés, ce n'est pas raisonnable. La France a ses colonies. Elle les a conduites à la prospérité. Elle leur a procuré les bienfaits de la religion et de la civilisation. Elle eut toute la peine de les sortir du néant dans lequel elles se trouvaient. Ce serait une iniquité de lui ravir sa propriété, même au nom du « droit de la force ». Que l'Italie songe à se créer un plus grand empire colonial, nul ne saurait le lui reprocher, mais quelle procédure comme ont dû précéder toutes les métropoles. Quelle porte, la civilisation dans les régions encore sauvages de l'Afrique ou d'ailleurs, qu'elle fasse fructifier les colonies qu'elle possède déjà. C'est là le système dicté par le bon sens et la décision unanime des nations de renoncer aux méthodes nationalistes d'autan qui firent naître tant de guerres et furent la cause de tant de misères. Il faut que le Duce se pénètre de cette évolution. Il sera plus facile, après, de mettre d'accord les parties en présence.

Un dernier effort est tenté à Londres dans le but d'aboutir à un accord franc et net. On constate une légère amélioration de la situation. Selon certains renseignements de presse, la délégation italienne aurait sensiblement adouci ses revendications. Il y aurait possibilité par exemple de mettre de côté jusqu'en 1936 le principe tant discuté de la parité. Il suffirait de fournir des chiffres représentant bien réellement les besoins de chacun, en tenant compte de l'état de fait actuel. Et quelque chose pourrait être envisagé dans le domaine de la limitation des armements navals. C'est la dernière minute. La conférence va prendre fin. Les Américains, qui ne sont pas des partisans de l'éternelle attente, constatant l'inutilité des efforts, ont décidé de regagner leur pays. Ils ont fixé la date de leur départ. On est maintenant en face de décisions formelles à prendre, dans un sens ou dans l'autre. Peut-être la réflexion conseillera-t-elle enfin les concessions tout indiquées. Et ce n'est pas sans une certaine impatience que l'on attend le résultat des dernières consultations. On lit dans le Temps, à ce sujet, une judicieuse remarque:

« Le désir d'aboutir à un accord à cinq s'explique par le fait que c'est là l'objet même de la conférence, le résultat que M. Mac Donald s'est proposé d'atteindre lorsqu'il a pris l'initiative de convoquer cette réunion internationale et à défaut duquel la conférence ne saurait aboutir à un véritable succès. Il n'y a aucune raison pour que la France, ferme sur ses positions, ne s'associe pas à tous les efforts dans ce sens, car son action au sein de la conférence

n'est commandée par aucune arrière-pensée et elle est animée de la plus sûre bonne volonté pour faciliter toute solution tenant loyalement compte de ses droits et de ses intérêts. Encore s'agit-il de savoir dans quelle mesure la conciliation des thèses en présence est possible ou par quel expédient diplomatique peuvent être pratiquement tournées les difficultés auxquelles on se heurte depuis deux mois et demi ».

Le monde est fondé, indiscutablement, à dire que la réponse est à l'Italie. En face d'une pareille responsabilité, le gouvernement de Rome ne consentira-t-il pas à concéder à la raison une parcelle de ses espoirs? P. S.

SUISSE

La Banque internationale des paiements.

Elle commencera son activité deux jours après Pâques. M. Pierre Quesnay est venu lui-même à Bâle et s'est rendu compte de l'état des travaux de transformation de l'ancien Hôtel Savoy. Il s'est déclaré satisfait de l'avance constatée. Malheureusement, la grève des ouvriers sur bois retardera la suite des travaux.

Il est sérieusement question de confier au vice-président de la Banque de France la présidence de l'établissement financier international.

La grève de Bâle.

Les organisations syndicales régulières de Bâle ont fait savoir aux grévistes qu'elles n'accorderaient pas les secours de grève et de chômage habituels, étant donné que la grève a été déclenchée illicitement et malgré l'avis des conseils responsables. L'effet de cette mesure s'est fait sentir aussitôt et jeudi matin le 50 % des maçons et manoeuvres avaient repris le travail.

De plus, l'union des entrepreneurs a refusé d'entrer en négociation avec le comité de grève, qui ne représente aucune organisation. Elle a pris la décision de ne tenir aucun compte de l'ultimatum dont la menace le comité de grève, lequel ne présente d'ailleurs aucune garantie quant à la sincérité avec laquelle les grévistes se conformeraient à une entente approuvée par les deux parties.

Les entrepreneurs ont informé les ouvriers qu'ils pouvaient reprendre immédiatement le travail et qu'une protection suffisante leur serait assurée. Les maçons et manoeuvres qui ne se conformeront pas à cette indication et qui sont en service depuis un an et plus chez le même entrepreneur seront congédiés.

Par contre, la négociation se poursuit avec les syndicats régulièrement organisés. Encore une fois, socialistes et communistes en viennent aux violences et se couvrent mutuellement de reproches.

Des journaux bilingues?

Un sérieux mouvement se dessine, dans les centres importants du pays, en faveur de l'édition de journaux bilingues. La Suisse allemande prend les devants à ce sujet.

Il est certain que cette méthode constituerait un heureux rapprochement entre les deux races et les deux éléments essentiels de la nation suisse. Jusqu'ici, de nombreux milieux germaniques s'étaient opposés à cette innovation en prétextant la nécessité au point de vue culture de maintenir dans la presse germanique l'usage de l'écriture gothique. Cette prévention tombe peu à peu et la nouvelle génération tend à s'affranchir de tout joug nationaliste et racique désuet et constituant une barrière contre le rapprochement universel.

L'évolution des moyens économiques et la facilité des relations internationales devaient bien un jour supprimer ces cloisons inutiles et dangereuses entre gens qui ont de plus en plus besoin les uns des autres pour vivre une existence heureuse et prospère.

Les comptes de la Confédération.

Les comptes d'Etat de la Confédération pour l'exercice 1929 bouclent par un excédent de recettes de 24 millions de francs, contre 23,8 en 1928. Le budget prévoyait un excédent de recettes de 1,875,000 francs.

repoussant pres-
sors.
le marqua son dé-
silence enveloppa
cipitation du départ
croisés, et, sur les
jels les plus divers
avaient pas trouvé

jeune maîtresse:
va être tranquille

l'adieu de son ma-
sur le berceau. Plus
de fuir cette solitu-
x souvenirs.

voisin qui avait
lieux qu'on n'habite
phone le docteur

ta-elle, mon petit
l, sur votre conseil,
r Biarritz.
mouvement fébrile
vu son état de fai-
rien à vos projets.
d'air marin.

me se mit donc en
leux télégrammes,
sa tante Gracieuse
automobile de son
on arrivée.

chir, ni se replier
oit devant elle, dans
le devoir impé-

(A suivre).

A GRUYÈRE

h. Giasson, Bulle.



TAIRE
el, à Bulle

ndi et de 2 à 5 h.
ndi et de 2 à 5 h.

es.
une de Bulle ont

Tir militaire, Bulle.

TAIRE
ET

TE

Rue de Vevey

GNÉS

és.

de 2 à 6 h.

chédail

lundi 14 crt,
GY „Le Pas“

mois et une va-
mier choix.

es), un tombe-
e caisse à pu-
che.

et regain à dis-

OZ Clément.

Guy Neubert.

Une lueur dans la nuit.

D'après la Suisse, l'enquête ouverte sur territoire français pour vérifier l'hypothèse du passage de la frontière par le petit Neubert aurait abouti à certains témoignages formels et précis fournis par des gens dignes de foi. L'enfant aurait été aperçu à Montmélian, puis à Pontcharra, à Saint-Isnier et dans plusieurs localités échelonnées le long de la route conduisant à Grenoble. Les témoins de son passage auraient reconnu la photographie qui leur a été présentée. L'enfant était conduit par un chemin de fer d'allure débraillée. Les gens qui le rencontrèrent ne manquèrent pas, écrit notre confrère genevois, d'être étonnés de voir ce chemin de fer en compagnie d'un bambin blond, mais ça pouvait être — et c'est peut-être — son propre enfant.

Les recherches se poursuivent avec l'aide de M. Neubert, M. Saebach, chef de la Sûreté de Lyon, a ordonné des recherches.

**„La Genevoise“
compagnie d'assurances
sur la vie, Genève.**

L'année qui vient de s'écouler a été, pour cette Compagnie, des plus satisfaisantes, ainsi qu'il ressort des chiffres du rapport annuel présenté à l'assemblée des actionnaires du 2 avril.

Dans l'assurance des capitaux, la production a passé de 40 millions en 1928 à 45 millions pendant le dernier exercice.

Le montant total des capitaux assurés ascende, au 31 XII 1929, à fr. 353.534.000. Le montant des rentes annuelles est, à la même date, de fr. 2.764.000.—, en augmentation sensible sur l'exercice précédent.

Les recettes de « La Genevoise » ont passé de fr. 19.143.796.— à fr. 20.158.910.— pour les encaissements de primes et de fr. 4.609.666.— à fr. 5.373.193.— pour les intérêts des capitaux placés.

Les sommes versées, l'an dernier, pour les cas de décès, les assurances arrivées à terme, les rachats et les rentes viagères, s'élevaient à fr. 8.597.471.—.

Le bénéfice de la Compagnie a permis d'attribuer au fonds de participation des assurés une allocation de fr. 2.750.000.— (2.300.000.— en 1928) et au dividende des actionnaires une somme de fr. 165.000.— (150.000.— en 1928).

Il a été porté à la réserve disponible une somme de fr. 175.000.—.

Le fonds de participation des assurés s'élève actuellement à fr. 9.891.322.—.

Guide suisse des hôtels 1930.

La nouvelle édition de ce guide, publié par la Société suisse des hôteliers, à Bâle, a maintenant paru en six langues. On peut se procurer cette brochure dans les offices de tourisme et les agences de voyages de la Suisse et de l'étranger, ou directement au Bureau central de la Société suisse des hôteliers, Aeschengraben 35, à Bâle, en joignant à la demande le montant du port pour l'expédition. Outre les tarifs d'environ 1800 hôtels, pensions et établissements de cures, le guide contient une quantité de renseignements utiles aux voyageurs et aux touristes. Les numéros de téléphone des hôtels y sont mentionnés pour la première fois.

L'aide à l'agriculture.

A la somme de fr. 1.363.515 fr. prélevée, en 1928, sur le crédit de 10 millions de fr. accordé comme aide directe, en vue d'atténuer la crise agricole, il y a lieu d'ajouter les dépenses effectuées en 1929, au montant de 4.098.784 fr. La somme totale dépensée s'élève donc à 5.462.299 fr. de sorte qu'il reste un solde de fr. 4.537.700 fr. pour continuer l'œuvre de secours. Il est vrai que, sur cette somme, un montant de fr. 1.900.000 fr. en chiffre rond a été alloué, à titre de subsides à fonds perdu ou de prêts sans intérêt destinés à des buts spéciaux.

Blé étranger en Suisse.

Les stocks de blés étrangers entreposés en Suisse et appartenant à la Régie ont atteint, en 1929, une moyenne de 91.000 tonnes, dont une moitié environ logée dans les moulins et l'autre dans les entrepôts. N'eurent pas dans ces chiffres les quantités en cours de route ou déjà arrivées dans le port de Petit-Huningue, qui atteignent environ 50.000 tonnes.

La réserve de benzine.

Pendant l'année dernière, il a été pris livraison de 2621 tonnes de benzine légère pour renouveler la réserve du pays entreposée dans les réservoirs de la Confédération. De leur côté, ces dépôts ont

fourni 415 tonnes de benzine aux troupes et aux autres entreprises fédérales.

Primes à la mouture.

Les comptes concernant les primes à la mouture pour les blés de la récolte de 1928 ont été arrêtés récemment. Le nombre des cartes de mouture s'élève à 97.712, en augmentation de 478 sur l'exercice précédent. L'accroissement porte principalement sur les régions qui jouissent du supplément de montagne.

Le montant des primes à la mouture se chiffre, pour le canton de Vaud, à environ 440.000 fr.; pour le canton du Valais à 307.000 fr.; pour Neuchâtel à 46 mille fr., et atteint pour l'ensemble de la Confédération 3 1/2 millions. Le total de ces primes versées aux producteurs-consommateurs accuse une augmentation de fr. 207.000, consécutive au bon rendement de la récolte de 1928.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

La journée de jeudi a été décisive pour la conférence navale. Les délégations des cinq puissances se sont mises d'accord pour mettre un terme aux négociations. Une réunion plénière aura lieu lundi. On y enregistrera les points sur lesquels sont tombés d'accord les cinq Etats, ceux sur lesquels on n'a pu s'entendre et au sujet desquels les conversations se poursuivront par voie diplomatique. Il est probable que l'accord à trois (Angleterre-Etats-Unis-Japon) y sera proclamé.

Cet acte international est d'une grande importance et marque sans doute le début réel de la limitation des armements. On a bon espoir, dans les milieux de la conférence de trouver une solution prochaine pour ce qui concerne l'Angleterre, la France et le Japon.

Ainsi, la conférence de Londres, dont l'activité a été si laborieuse, ne se termine point sans résultats palpables. Ce n'est pas celui qu'attendaient les plus optimistes, mais ce n'est pas non plus le fiasco que d'aucuns annonçaient. Il faut savoir gré aux initiateurs du jalon qu'ils ont posé sur la voie de la paix. Ce n'est pas en un jour qu'on solutionne un problème aussi difficile que celui du désarmement.

— La Chambre belge des députés a adopté définitivement le plan Young.

— La Chambre française a décidé de liquider encore avant les vacances pascales diverses questions, dont le budget et les assurances.

— Une grande agitation règne en Chine en ce moment. On craint un complot bolchéviste. Les communistes auraient décidé de renoncer aux moyens violents pour le moment et auraient créé des cellules secrètes dans toutes les parties du pays. D'autre part, les troupes nordistes avancent et menacent Hankéou. On a découvert sur de nombreux points du territoire des dépôts de munitions.

Accidents et malheurs.

Un grave accident d'automobile s'est produit à Zurich-Engen, jeudi soir vers huit heures. Une automobile dans laquelle se trouvaient trois Messieurs d'Aegeri voulut devancer un tram. Au même moment arrivait sur la voie parallèle, en sens inverse, une rame de tram se dirigeant vers la ville. L'automobile fut coincée entre les deux convois et abîmée. Un des occupants fut tué sur le coup. Le conducteur et le troisième occupant furent transportés à l'hôpital, le premier blessé grièvement et le second avec des éraillures plus ou moins douloureuses.

— Un grave accident s'est produit sur la route cantonale, près de Pratteln. Un jeune homme, Paul Hartmann, 19 ans, et son amie, Mlle Hoch, du même âge, ont été renversés par un motocycliste qui circulait à vive allure, le soldat Alfred Weibel, en service à Liestal. Hartmann a eu le crâne fracturé, son amie une jambe brisée, le motocycliste une fracture du crâne. Les trois blessés ont été transportés à l'hôpital de Liestal.

— M. Franz Lustenberger, 36 ans, agriculteur et commerçant à Obermettmenstetten, a été grièvement blessé en voulant arrêter un cheval emballé. Il a succombé quelques jours après. Il laisse une famille.

— Mme Rudin, 80 ans, habitant Ziefen (Bâle-Campagne), était occupée près d'un fourneau quand son écharpe prit feu. La femme courut vers son fils pour avoir du secours. Mais à peine arrivée vers lui, elle s'affaissa et mourut.

— La petite Lucette, 4 ans, l'un des trois enfants de Mme et M. Baptiste Dalmat, à St-Léger, a été atteinte à la tête par une luge dressée contre un mur et dont en jouant elle provoqua la chute. Elle a succombé à l'Hospice du Samaritain à une fracture du crâne.

FRIBOURG

Les incendies dans le canton de Fribourg.

Extrait du rapport de la Caisse cantonale d'assurance contre l'incendie :

Le nombre des sinistres survenus en 1929 est presque le même que celui de l'année précédente (113 contre 110); par contre, le chiffre des indemnités est bien moins important (317.657 fr. contre 652.636 fr. en 1928). L'indemnité la plus élevée en 1929 est de 28.800 fr.; le maximum avait été de 192.000 fr. en 1928.

Les districts de la Broye, de la Singine et de la Glâne accusent un dommage supérieur de 1 pour mille du capital moyen assuré dans chacun de ces districts. Celui de la Veveyse a le plus petit chiffre de dommage.

Il ressort du tableau de répartition des causes des sinistres que le 10 % du dommage de l'année 1929 est dû à la malveillance, alors que plusieurs cas douteux sont encore classés avec les causes inconnues. Le fait mérite d'être relevé. Tout doit être mis en œuvre pour établir les causes des incendies et spécialement pour retrouver les auteurs des incendies criminels. Il est désirable que les autorités judiciaires jugent sévèrement le crime d'incendie. Les négligences, les imprudences et les déficiences de construction entrent chaque année pour une trop grande part dans les sinistres. Elles ont causé, en 1929, dans 45 cas, un dommage d'environ 100.000 fr. Un peu plus de prudence et de prévoyance de la part des propriétaires et des locataires et des inspections plus sérieuses préviendraient bien des incendies et bien des pertes.

Les mois de février, mars et septembre accusent les dommages les plus élevés. La sécheresse persistante de l'été et de l'automne n'a heureusement pas eu d'influence défavorable.

Un désespéré.

Mercredi matin, un nommé B. quitta l'hôpital de Tavel où il était en traitement. Il vint à Fribourg et se procura un revolver. Sur le chemin du retour, il se logea une balle dans la tête. La mort fut instantanée.

Un camion en feu.

Mercredi, vers 14 h., le camion de la Teigwarenfabrik de Munsingen (Berne), a été réduit en cendres sur la route de Heitenried à St-Antoine. Voiture et marchandises sont détruites. La cause du sinistre est due à un retour de flammes du moteur.

Marché-concours intercantonal de bétail gras.

Voici l'état des inscriptions pour le Marché-concours intercantonal de bétail gras, qui aura lieu le lundi 14 avril, sur le champ de foire, à Fribourg :

Catégories	Nombre	Poids approx.
Bœufs	31	23,225
Vaches	53	39,275
Bœuves	6	4,630
Génisses	65	39,430
Veaux	47	6,070
Moutons	11	660
Totaux	213	113,290

Conseil d'Etat.

(Séance du 11 avril 1930).

Le Conseil prend acte d'un télégramme de félicitations de M. Musy, Président de la Confédération, en raison du superbe vote du canton de Fribourg, le 6 avril, et de la campagne judiciaire préparée à cet effet par les autorités du pays.

— Il nomme M. Henri Buchs, député, à Froideville, membre de l'Office cantonal de conciliation et d'arbitrage en matière industrielle, et M. Marcel Sesti, ancien marbrier, à Fribourg, membre-suppléant du dit Office.

GRUYÈRE

Néologie.

Après une longue et pénible maladie, est décédé, à l'hôpital de Riaz, M. Dey Jules, de Marsens. Il avait dépassé la soixantaine et travailla courageusement pour élever sa famille, jusqu'au jour où la maladie impitoyable le terrassa. Il était menuisier-charron de son métier et connu pour un

artisan habile et ingénieux. Il laisse un enfant mineur.

A sa famille cruellement éprouvée par ce deuil, nous présentons avec nos sentiments de vive sympathie nos plus sincères condoléances.

M. Musy viendra à Bulle.

Nous avons le grand plaisir d'informer la population et nos hôtes de la fête cantonale des musiques que M. Musy, président de la Confédération, a accepté la présidence d'honneur de cette manifestation, qui se déroulera dans les murs du chef-lieu gruyérien les 24 et 25 mai.

La présence de notre grand compatriote au milieu des musiciens fribourgeois donne un éclat de plus à cette fête patriotique et artistique à la fois. La représentation du Festival GREVIRE en sera rehaussée et nul doute que nos populations ne viennent en foule entourer le sympathique président de la Confédération en séjour dans sa Gruyère, à laquelle il demeure si jalousement fidèle.

Une industrie fribourgeoise qui marche bien.

C'est la fabrique de produits laitiers Guigoz, à Vuadens. C'est une de ces entreprises industrielles dont les chefs ont su être modestes au début. Primitivement, on ne fabriquait à Vuadens que les poudres de lait. On a passé ensuite à la préparation des farines de lait et des poudres de lait pour enfants. En lançant sur le marché des produits de première qualité, la fabrique Guigoz s'est développée d'année en année.

En 1928, le dividende a été de 8 %. Pour l'année 1929, le dividende est resté fixé au même taux. Le capital-action versé est de 408.000 francs. Le bénéfice net a été de 73.000 fr. en 1927, de 114.651 fr. en 1928, et de 141.975 fr. en 1929. Le bénéfice net de l'année dernière représente environ le 35 % du capital-actions versé. (Liberté).

Ajoutons que l'usine Guigoz écoule ses produits dans le canton, dans toutes les régions de la Suisse et à l'étranger.

Sa prospérité a nécessité peu à peu une importante augmentation de personnel.

Ce succès bien mérité est dû avant tout à l'énergique persévérance du chef de l'entreprise.

Exportation de bétail d'élevage.

Il vient d'être expédié de la gare de Bulle, à destination de la Mayenne, un lot de 10 jeunes veaux âgés de 2 à 3 mois, de race tachetée noire, ainsi que quelques chèvres de la race chamoisée.

L'agriculteur français qui a fait ces achats, accompagné par M. Emile Castella, d'Epagny, a visité le concours cantonal de vaches et chèvres laitières, qui l'a beaucoup intéressé.

La demande de bétail d'élevage pour la France est assez active en ce moment.

Au marché.

Le marché de jeudi fut animé. Sur la Promenade, les pommes de terre d'automne étaient en grand nombre et se liquidaient à fr. 1.40 la mesure. On en acheta même, vers la fin, à fr. 1.20. Les pommes de terre nouvelles se vendaient fr. 1.80-2.40.

Les œufs se sont écoulés à fr. 1.40-1.50 la douzaine.

Le marché aux veaux a changé de formes. Les « trois semaines » n'existent plus ainsi dire plus et l'on paie en moyenne, suivant la grosseur et la qualité, fr. 1.90-2.15 le kilo.

Les porcelets n'ont pas eu l'écoulement des semaines précédentes. On constate une tendance à la baisse.

Une belle affiche.

L'affiche de la Fête cantonale des musiques fribourgeoises est sortie de lithographie. Elle représente la Gruie stylisée avec au-dessus Gruyérius à cheval, prenant possession du pays. En bas, la lyre couronnée de lauriers symbolise l'art musical et l'effort qui conduit au succès.

Elle est l'œuvre de M. Stephan Demierre, à Bulle, et sort des ateliers de lithographie Robert, à Fribourg. C'est un réel chef-d'œuvre qui mettra en relief à souhait l'importance de la fête et du Festival qui lui sert de fleuron.

Vienne qui danse.

Dans ce film viennois ravissant, le public retrouvera la délicieuse Lya Mara, danseuse échevelée et comédienne de talent, qui remporte un nouveau et retentissant succès dans cette idylle charmante.

— POUR PAQUES —

Nouveau choix en **CHAPEAUX - CHEMISES - CRAVATES - PARAPLUIES ETC.**

SÉRIES SPÉCIALES A DES PRIX TRÈS AVANTAGEUX

CHAPELLERIE F. TRUFFAT, FILS

Place de l'Union. - BULLE - Place de l'Union.

Lettre de Berne.

Après le verdict populaire : impressions d'un simple citoyen.

Dimanche, le 6 avril, 18 heures. L'animation est grande en ville. Les vendeurs de journaux n'ont pas trop de leurs deux mains pour débiter les éditions spéciales, que l'on s'arrache littéralement, annonçant la victoire du bon sens.

20 heures. La nuit est venue. La tour élégante de la cathédrale s'illumine soudain brillamment, comme au temps de la « Saffa », pour annoncer au peuple de Berne et des environs la bonne nouvelle. Les commentaires vont gaiement leur train; l'espoir des plus optimistes est dépassé; le peuple souverain vient de condamner résolument le « schnaps » et sauver les assurances sociales qui, dans un avenir prochain, apporteront les premiers bienfaits aux vieillards peu favorisés du sort.

La campagne en faveur de la loi fut dure. Rarement il y eut pareil débordement d'éloquence. Rarement l'on vit autant de conseillers fédéraux descendre dans l'arène. On ne peut certes pas prétendre que les citoyens se sont prononcés en méconnaissance de cause, car chacun a eu, et plus d'une fois, l'occasion d'éclairer ses idées. M. Musy, président de la Confédération, s'est dépensé sans compter, mais ses efforts n'ont pas été vains. N'oublions pas non plus un autre artisan de la victoire, notre compatriote M. Sermoud (de Grandvillard, si nous ne faisons erreur) qui n'a pas fait moins de 300 conférences dans toutes les régions de la Suisse romande.

La grande surprise de la journée fut assurément le vote affirmatif des cantons de Fribourg et d'Argovie. On comptait généralement ces deux cantons au nombre des opposants. Le bon sens des citoyens de ces deux forteresses agricoles a cependant prévalu. Ceux-ci n'ont pas voulu désavouer leurs éminents représentants au Conseil fédéral, MM. Musy et Schulthess, tous deux également intéressés à une solution favorable de la question.

Le vote du canton de Fribourg a tout particulièrement réjoui les nombreux Fribourgeois de la cité fédérale, d'abord parce qu'ils ont vu récompensés les efforts de leur grand concitoyen M. Musy, et ensuite parce que c'est pour eux singulièrement agréable d'entendre des félicitations sur la clairvoyance dont a fait preuve ce peuple d'agriculteurs dans une question éminemment sociale, car les compliments de cette nature à l'égard du canton de Fribourg sont plutôt rares.

Le résultat du canton de Berne a aussi été plus favorable qu'on ne le pensait généralement. Il est intéressant de relever à cet égard que la résistance s'est surtout manifestée dans les régions où l'on consomme le plus d'alcool distillé, c'est-à-dire précisément là où une restriction s'impose. L'Emmenthal, les Franches-Montagnes, les districts de Laufon, Schwarzenbourg et de Seftigen ont repoussé la loi, tandis que les autres districts, notamment l'Oberland, donnaient une belle majorité acceptante. Le vote de Berne-Ville est remarquable (16.115 oui, contre 2.335 non).

D'aucuns, parmi les vieux, se souviennent sans doute encore de la lutte épique qui fut menée en 1885 — il y a donc 45 ans — au sujet de la première révision de la législation de l'alcool (il s'agissait à ce moment-là de réglementer la distillation de la pomme de terre et d'instituer la Régie des alcools). La loi fut acceptée par 230.250 voix contre 157.463, et par 13 cantons et 4 demi-cantons contre 6 cantons et 2 demi-cantons. Rejetèrent cette loi : Berne, Fribourg,

Glaris, Grisons, Genève, Soleure, Appenzell Rhodes intérieures et Appenzell Rhodes extérieures. Sauf Appenzell Rhodes extérieures, tous les Etats rejetants de 1885, firent preuve d'une meilleure clairvoyance le 6 avril, puisqu'ils furent au nombre de ceux qui ont accepté la loi.

Les citoyens de Berne-Ville étaient aussi appelés à se prononcer, dimanche dernier, sur quatre questions d'intérêt communal, notamment celle de construction d'un nouveau bâtiment scolaire à Bumplitz (coût : fr. 1.000.000) et celle de la transformation de la gare-place Bubenberg (ci fr. 1.000.000 aussi). Ainsi que nous l'avions prévu, ces projets ont été adoptés à une majorité de trois quarts en moyenne. Seule la question de la transformation de la place Bubenberg recontra quelque résistance de la part d'un certain nombre de citoyens qui, tout en ne contestant pas l'utilité de ces travaux, estimèrent cependant qu'ils ne devraient pas être entrepris avant que les C. F. F. eussent présenté un plan définitif du nouveau bâtiment aux voyageurs de la gare centrale.

Une conversation avec Ghandi.

Edouard Helsey s'en est allé aux Indes pour voir Ghandi; il envoie au Journal les réponses que l'agitateur indien a faites à ses questions :

— Que reprochez-vous exactement à l'Angleterre? Cause-t-elle à l'Inde des torts matériels ou bien un dommage moral? La réponse vient immédiatement, tranchante et laconique.

— Les deux à la fois! On nous exploite. On nous opprime.

— L'idée de lutter contre elle et le choix des moyens sont-ils liés, en votre esprit, d'un raisonnement logique et simplement humain ou obéissez-vous à une intuition d'ordre spirituel, à une sorte de révélation? Etes-vous guidé uniquement par l'intelligence ou par cette force cachée qui émane du fond de l'âme et que nous appelons en français le subconscient?

Ghandi se recueille un instant puis il me répond d'un ton grave :

— Jobés à une voix intérieure, « inner voice », que le mot « subconscient » traduit très fidèlement.

— Vous contenteriez-vous, au moins provisoirement, de l'abrogation de la taxe sur le sel ou bien exigez-vous la suppression immédiate du système de gouvernement aujourd'hui établi dans l'Inde?

— La lutte contre la taxe sur le sel n'est qu'une étape de la campagne que j'ai entreprise. Tant que le régime actuel restera debout, aucune mesure, quelle qu'elle soit, ne saurait suffire à m'apaiser.

— Continuerez-vous la lutte sans interruption, quoi qu'il arrive, ou comptez-vous procéder par offensives nécessaires et interrompre au besoin votre action, quitte à la reprendre un peu plus tard?

— J'irai jusqu'au bout, quoi qu'il arrive, sans aucune espèce de trêve, ni d'arrêt.

— Avez-vous une idée quelconque du temps que pourra durer votre campagne?

— Personne ne pourrait dire, même approximativement, quand cette campagne atteindra son but. Mais rien ne nous rebute. Nous y mettrons tout le temps nécessaire.

— Comment réagirez-vous si les autorités anglaises affectent de ne pas tenir compte, éventuellement, des quelques violations locales à la loi sur le sel et réussissent à rendre impossible une violation plus générale?

Ghandi ne répond pas directement au premier terme de ma question, mais il rit largement et me déclare tout net :

pressantes invitations de son père. « La maison l'attend, lui écrivait-il, pourquoi ne viens-tu pas y passer quelques jours? »

Elle répondait :

« La mer est nécessaire à mon petit Jean. Je crois préférable de rester ici. »

Et, de fait, l'enfant prenait tous les jours de nouvelles forces. A présent, il s'intéressait aux choses extérieures, il tendait les bras vers la lumière comme s'il eût voulu la saisir. Une fois même, au balcon où le tenait sa mère, il agita ses petits doigts d'un geste impatient qui prétendait s'emparer de la montagne lointaine, doucement estompée dans la brume.

— Il vous ressemble, mon étoile, assura du jardin Yocheppa. Il voudrait la Rhune!

Margaïta embrassa son fils avec passion; il prenait un peu de couleur et ne ressemblait plus à un « bambino », décoloré par la lumière vacillante des cierges.

Après de son berceau, elle osait maintenant former des projets d'avenir :

« Plus tard, pensait-elle, je le mènerai à Eskerona. Il faut qu'il aime la maison... »

Pour l'instant, elle sentait qu'il valait mieux ne pas troubler l'œuvre divine qui, peu à peu, la dégageait des affections trop sensibles, se contenter de travailler son âme, d'enfermer de l'infini dont le rayonnement envelopperait son fils à mesure qu'il grandirait.

Un jour, elle avait retrouvé dans un buvard le télégramme que son père y avait glissé, le soir de leur mariage, et son émotion avait été telle qu'elle s'interdit de nouveau la lecture de la « Gardienne du feu », où il y avait une vieille demeure dans la montagne qui ressemblait trop à Uhalda. Elle enfouit même le livre dans un coffre du vestibule que, jamais, elle n'avait l'occasion d'ouvrir.

Mlle Gracieuse ne se doutait pas de tout ce qui s'agitait dans l'âme de sa nièce. A son re-

— Il est parfaitement impossible de rendre une pleine violation impossible.

— Au cas où vous obtiendrez un succès complet, et si, par exemple, la Grande-Bretagne accepterait d'évacuer intégralement l'Inde, quelle forme de gouvernement institueriez-vous? Une démocratie pure et simple sur le modèle de celles qui fonctionnent en Europe et en Amérique ou un système original spécifiquement indien?

— Nous fonderions un gouvernement démocratique adapté aux caractéristiques du génie indien.

— Et accorderiez-vous le droit de vote à tous les Indiens ou commenceriez-vous par le suffrage restreint?

— Les droits électoraux seront égaux pour tous.

ÉCHOS ET NOUVELLES

L'homme à la voix de bébé.

M. Bruno F. est un Berlinois célibataire qui habite une maison fort peuplée. Un beau matin, les locataires s'ébahirent en entendant des cris aigus d'enfant venir de l'appartement de M. F.. Ils s'entendirent pour faire le guet. Les cris se renouvelèrent les jours suivants. Cependant, on n'avait pas vu d'enfant entrer chez M. F.. Quel mystère recelait le logis du célibataire? Un des voisins, n'y tenant plus, alla lui faire visite pour tâcher de découvrir la clef de l'énigme. Il revint bredouille, c'est-à-dire qu'il lui parut évident qu'il n'y avait pas d'enfant chez M. F. ou que, s'il y en avait un, il était séquestré de la façon la plus rigoureuse. La surveillance redoubla. Une dame, enfin, par on ne sait quel subterfuge, put annoncer à la maisonnée hâlante que M. F. ne détenait point d'enfant en captivité, mais qu'il faisait lui-même l'enfant et qu'elle l'avait entendu poussant des cris variés, tantôt de joie, tantôt de chagrin ou de colère, avec l'air manifeste d'un dément.

L'autorité fut discrètement avertie. Un jour, une automobile s'arrêta devant la maison, deux messieurs de mine grave en descendirent, sonnèrent à la porte de M. F. et furent introduits dans son logement. On entendit une chaude discussion. Puis on vit ressortir les deux messieurs encadrant M. F., qui paraissait tout à fait ahuri et profondément abattu. Quelques instants plus tard, à la porte d'un asile d'aliénés s'ouvrait devant lui et une chambre capitonnée l'accueillait.

L'événement fut ardemment commenté. Mais, quarante-huit heures plus tard, M. F. réintégra, radieux, son logement, en faisant une mine narquoise à ses voisins stupéfaits.

Il avait pu prouver au directeur de l'asile d'aliénés qu'il était chargé de contre-faire les voix d'enfants dans le studio d'un film sonore.

Les accidents qui se produisent en montagne.

D'après une statistique parue dans « Les Alpes » le périodique du C. A. S., le nombre des accidents mortels qui se sont produits dans les montagnes, de 1923 à 1927, s'élevait à 260. Par contre, les chiffres du bureau fédéral de statistique, pour cette même période, sont plus élevés, et de beaucoup. Ils dépassent les 400. Cette différence provient du fait que la statistique fédérale comprend aussi les accidents mortels dont ont été victimes les bûcherons, les « wildheuer », les faneurs qui vont souvent opérer dans des endroits fort dangereux ou les ouvriers occupés à des travaux dans la haute montagne.

Assez malicieusement, un des nos con-

frères qui a étudié ces statistiques, d'ailleurs plutôt macabres, constate que chaque année il périt trois fois plus de personnes qui dégringolent d'un escalier que d'alpinistes. Il ne faudrait pourtant pas en conclure pour cela que la montée ou la descente d'un escalier est plus périlleuse que l'ascension de la Jungfrau... et ouvrir une rubrique « L'Escalier homicide ».

De 1926 à 1928, 118 personnes ont perdu la vie à la montagne, ensuite de chute proprement dite, 20 ont succombé au froid et à l'épuisement, 7 ensuite de gel, 24 ont été emportées par des avalanches, 8 ont été englouties dans des crevasses et 4 assommées par des chutes de pierre. Dans quatre cas, l'on n'a pu déterminer la cause du décès.

Il est singulier de constater la régularité avec laquelle se produisent chaque année les accidents et par conséquent les chiffres de la statistique. En 1926, 34 personnes ont fait, dans les Alpes, des chutes mortelles. En 1927, ce nombre a été de 42; il est demeuré exactement le même en 1928. Même régularité en ce qui concerne les victimes des avalanches (7, 9, 8) et des chutes de pierres (1, 1, 2). En 1926, 3 touristes ont disparu dans des crevasses; en 1927, ce chiffre est descendu à 2 pour revenir à 3 l'année suivante.

En ce qui concerne l'âge, il semblerait inutile de dire que le plus grand nombre des victimes se trouve parmi les jeunes classes. Jusqu'à vingt ans, le pourcentage est de 24 pour cent. De 21 à 29 ans, il s'abaisse à 23, pour descendre à 11 de 30 à 39 ans. Chose curieuse au premier abord, ce sont — d'après la statistique, bien entendu — les alpinistes au-dessus de 49 ans qui paient le plus fort tribut à la camarde. La chose, pourtant, s'explique aisément par le fait que ces grimpeurs, si robustes puissent-ils encore être, n'ont plus les réflexes et la souplesse des jeunes. Disons enfin que sur cent accidents, il en est dix dont sont victimes des femmes.

L'activité des Pères de la Patrie

Si le travail de nos élus devait se mesurer au nombre de fois qu'ils se sont trouvés réunis sous la coupole, on pourrait leur décerner un certificat de bon travail pour l'année dernière. En effet, le Conseil national n'a pas tenu moins de 68 séances et le Conseil des Etats 51 alors que de son côté l'Assemblée fédérale a siégé trois fois. Le Conseil fédéral — comme il sied à toute autorité chargée de montrer l'exemple — a encore été plus actif, puisqu'il s'est réuni 99 fois et a traité au cours de ces nombreuses séances 2.214 objets.

En notre siècle, où le papier joue un rôle si important, le baromètre de l'activité des premiers magistrats du pays s'exprime aussi en lettres expédiées et reçues! C'est ainsi que le nombre des missives nécessaires au règlement des objets traités par le Conseil fédéral s'est élevé à 2.480. En outre 13.079 extraits de procès-verbaux du Conseil fédéral et aussi un certain nombre de copies pour des départements et des services ont été expédiés. D'autre part, la Chancellerie fédérale a reçu 5.054 offices concernant des affaires rentrant dans ses attributions et de son côté elle a envoyé 7.405 offices. Si l'on tient compte de la correspondance reçue et expédiée, des devis et factures ainsi que des commandes diverses, le total des plus expédiés par la poste par la Chancellerie fédérale atteint le joli chiffre de 168.000. On voit quelle montagne de papier exige l'expédition des affaires courantes.

TRAVAUX D'IMPRESSION en tous genres à l'imprimerie de „La Gruyère“

Le lendemain, l'état du petit malade s'était aggravé. Le jeune docteur s'affola, demanda une consultation et les sommités appelées n'eurent pas de sourires pour rassurer la jeune mère.

Celle-ci télégraphia aussitôt à Eskerona : « Jean très souffrant... Venez tous les deux... »

Elle pensait qu'ils arriveraient le soir même, dans l'une des automobiles de l'oncle Janeki. Sa surprise fut grande en voyant, à leur place, Joséfa et Uhalda entrer dans la chambre où l'enfant ne respirait plus qu'avec difficulté.

— Vous ici? dit-elle en se redressant.

— Oui, bien chère amie, votre télégramme n'a pas touché votre père et votre tante. Ils étaient partis quelques heures auparavant pour Pau où votre oncle Janeki, en voyage d'affaires, a été frappé d'une congestion. Ils n'avaient pas laissé d'adresse. J'ai rencontré la domestique qui courait à la poste vous télégraphier son embarras. Je lui ai dit : « Ne vous occupez pas de Mme Liserolles. Nous partons pour Biarritz. Prenez plutôt M. le curé de vous aider à retrouver monsieur et mademoiselle... » Et, sans tarder, nous nous sommes mis en route dans la petite auto que mon frère a achetée dernièrement... Donc, Maïtana, me voici toute prête à vous secourir... Quant à Dominique, il est en bas, à votre entière disposition, pour les courses extérieures.

— Comme vous êtes bons, tous les deux! murmura la jeune femme. J'étais si seule! J'avais tellement besoin de sentir de l'affection autour de moi.

Mlle d'Uhalde enlevait déjà son chapeau; elle épinglea à sa poitrine un tablier blanc à bavette, emporté dans son petit sac, puis, écartant doucement la mère épuisée, elle la força de s'asseoir dans un fauteuil, et, avec l'habileté d'une infirmière de profession, elle assumait la charge de tous les soins, ordonnés par les docteurs dans l'espoir de conserver la pauvre petite flamme vacillante.

(A suivre).

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

L'Ombre des Heures

par JEANNE DE COULOMB

Dans les premiers temps, l'enfant parut revivre au beau soleil que lui versait cette fin d'automne.

Mlle Gracieuse, accourue à l'appel de sa nièce, prétendait que, maintenant, il ressemblait à celle-ci. Elle cria au miracle le jour où il sourit à sa mère qui venait de l'allaiter. Mais Margaïta, elle, eut le cœur serré de ce sourire chétif, à peine indiqué, et pensant au premier livre de son mari, elle appuya ses lèvres sur le petit front décoloré : « Ah! mon Jean, murmura-t-elle, tu es bien l'enfant au pâle sourire dont j'ai rêvé un jour... »

Comme pour la remercié de ses caresses, il étira encore sa petite bouche et l'on eût dit l'un de ces rayons d'hiver qui filtrent entre deux nuages. Chaque matin, avant qu'il n'eût ouvert les yeux, la jeune mère le laissant à la garde d'Yocheppa, descendait en ville, son livre de prières à la main. Elle n'allait pas à Sainte-Eugénie qui lui rappelait trop le faste déployé à l'occasion de son mariage. Elle préférait pousser jusqu'à la chapelle des Dominicains qui, dans le jour apaisant de clairs vitraux, érige ses colonnes de marbre gris sous de blanches voûtes. Elle y avait trouvé une direction paternelle qui la soutenait sur le chemin difficile :

« Ma fille, vous avez grandement raison de vous défier de vous-même. Une femme qui souffre n'est que trop disposée à chercher des consolations autour d'elle. »

Elle se jetait dans le Cœur divin, et, de ce refuge, elle trouvait le courage de résister aux

Il laisse un en-

éprouvée par avec nos senti- nus sincères

à Bulle.

r d'informer la fête cantonale président de la la présidence station, qui se chef-lieu gruyé-

md compatriote bourgeois don- fète patriotique représentation sera rehaussée ations ne vien- empathique pré- en séjour dans meure si jalou-

bourgeoise ion.

its laitiers Gui- de ces entrepri- ces ont si être vement, on ne les poudres de la préparation poudres de lait r le marché des ité, la fabrique née en année. é de 8 %. Pour est resté fixé au n versé est de net à été de 551 fr. en 1928. Le bénéfice net ente environ le é. (Liberté).

igoz écoule ses n toutes les ré- ranger.

peu à peu une e personnel.

t dût avant tout du chef de l'en-

l d'élevage.

la gare de Bul- enne, un lot de 5 mois, de race quelques chèvres

qui a fait ces Emile Castella, urs cantonal de s, qui l'a beau-

élevage pour la ce moment.

é.

animé. Sur la terre d'automne t se liquidait acheta même, ommes de terre 1.80-2.40.

changé de for- n'existent pour en moyenne, qualité, fr. 1.90-

eu: l'écoulement On constate une

iche.

tonale des musi- rtie de lithogra- que stylisée avec val, prenant pos- a lyre couronnée musical et l'ef-

Stephan Demier- eliers de lithogra- est un réel chef- relief à souhait du Festival qui

lansse.

issant, le public a Mara, danseuse lent, qui remporte succès dans cette

ETC.

S

La téléphonie dans les trains en marche.

A la suite d'expériences poursuivies depuis plusieurs années, les services techniques du Canadian National Railway viennent de mettre définitivement au point un système permettant d'établir des communications téléphoniques entre un poste fixe quelconque et un train en marche.

Le dispositif employé utilise le courant porteur des lignes télégraphiques qui bordent les voies de chemin de fer. Des filtres tout à fait spéciaux assurent la sélection absolue des messages destinés à un train en marche, sans nuire à la transmission des dépêches ordinaires empruntant les mêmes lignes. Grâce à ces filtres, plusieurs conversations téléphoniques peuvent être établies simultanément dans les deux sens, et c'est là une des particularités les plus intéressantes du système, qui est de beaucoup supérieur, pour cette raison notamment, à ceux précédemment réalisés en Allemagne.

La première mise en application de cette invention a eu lieu récemment entre un train qui marchait à 80 km. à l'heure et le service télégraphique de la compagnie à Toronto. La communication fut établie en moins de vingt secondes et la conversation fut aussi distincte que si elle avait eu lieu dans des conditions normales.

En raison du succès complet de cet essai, le rapide Montréal-Chicago, connu sous le nom d'International Limited, et sans doute tous les grands rapides du réseau, seront équipés de la même façon. Le premier appareil fonctionne actuellement. Pour obtenir une communication, les voyageurs n'ont qu'à prévenir l'opérateur radio-téléphonique du train : celui-ci alerte le poste de relais le plus proche, qui établit à son tour la communication avec le « central » de l'endroit demandé. Il est aussi très facile d'obtenir la communication avec un train en marche. Il suffit d'appeler le central téléphonique de la ville et de lui demander à parler à M. X. dans tel train. Le central se met aussitôt en communication avec le poste de relais qui alerte l'opérateur dans le train.

Au point de vue ferroviaire, cette innovation est appelée à rendre de très grands services, car elle donnera possibilité de maintenir un contact permanent entre les mécaniciens et les aiguilleurs, les chefs de gare et les chefs de train, etc., etc.

Elle sera également très utile aux hommes d'affaires, représentants de commerce, etc. Il convient de noter à cet égard que le secret des communications sera strictement gardé et que les communications coûteront à peine 20 pour cent de plus qu'une communication ordinaire à longue distance.

Comme pour la Gruyère, alors !

Un article de la *Kölnische Zeitung* vient de mettre en émoi le pays d'Auge, en Normandie. Cet article, signé de M. Korell, ministre de l'économie allemande de Hesse, signale en effet que 50 % de la production hessoise de fromage genre « camembert » sont expédiés à Paris où ils changent d'emballage et repartent à travers le monde

comme de bons et authentiques « camemberts » normands.

Le syndicat de la marque d'origine « Pays d'Auge » a aussitôt protesté près du ministre de l'Agriculture contre cette concurrence frauduleuse et réclamé une enquête. « Il y a là, écrit-il notamment, une manœuvre qui nous cause le plus grave préjudice, non pas tant par suite du nombre de fromages qui viennent ainsi submerger notre marché, mais bien davantage par le discrédit que leur qualité jette sur notre production nationale et sur notre production d'origine tout particulièrement. » Le « Pays d'Auge » souhaite qu'une fraude pareille soit rendue impossible par l'obligation d'indiquer sur l'étiquette le nom du département ou de la région de fabrication.

Washington et le caporal.

Pendant la guerre de l'indépendance en Amérique, un caporal donnait des ordres à ses soldats au sujet d'une grosse poutre qu'ils s'efforçaient de porter. Le poids était presque trop fort pour eux et la voix du caporal se faisait entendre assez souvent : « Allons, en avant ! tirez ! tirez ! ». Un officier, sans uniforme, passant en ce moment, demanda au commandant pourquoi il n'aidait pas à ses hommes. Celui-ci se retourna avec la majesté d'un empereur, et dit : Monsieur, je suis caporal !

— Ah ! vous êtes caporal ! Vous êtes caporal ? reprit l'officier, je ne m'en étais pas aperçu.

Puis, ôtant son chapeau : — Je vous fait mes excuses, monsieur le caporal.

Ensuite l'officier descendit de cheval et se mettant à l'œuvre il aida jusqu'à la fin, sans s'inquiéter de la sueur qui coulait à grosses gouttes de son front. Quand la poutre fut mise à sa place, il se tourna vers le jeune commandant :

— Monsieur le caporal, quand vous aurez un autre travail de ce genre à faire et que les hommes vous manqueront, envoyez chercher le général Washington.

C'était lui, en effet.

FRIBOURG

Fête romande de lutte.

La Fête romande de lutte aura lieu à Fribourg, le 1er juin. C'est le Club des lutteurs de Fribourg et environs, qui en assume l'organisation. Celle-ci comporte un travail bien déterminé : réception des lutteurs, concours, cortège, distribution des prix. Comme on s'attend à une forte participation, le pavillon des prix devra être particulièrement bien garni et devra laisser aux heureux vainqueurs des tournois une excellente impression de leur séjour à Fribourg. Le canton de Fribourg fera donc un effort dans ce sens et voudra prouver une fois de plus la valeur de l'hospitalité fribourgeoise. Plusieurs personnalités ont marqué un vif intérêt pour ces concours et ont accepté de faire partie du comité d'honneur qui sera composé de M. Bernard Week, président du Conseil d'Etat ; M. Aebly, syndic de Fribourg ; M. le colonel Diesbach ; M. le lieutenant-colonel Perrin ; M. Paul Protzen,

directeur ; M. Hercule Hogg, entrepreneur ; M. Paul Blancpain, industriel ; M. Mauroux, préfet.

Le comité d'organisation a été constitué de la manière suivante : président : M. Maurice Gerster, fondé de pouvoirs ; vice-président : M. Albert Spiess, employé ; secrétaire des protocoles : M. Joseph Curly, employé ; secrétaire correspondant : M. Rodolphe Aebly, fonctionnaire ; caissier : M. Otto von Dach, fondé de pouvoirs.

Le programme qui n'est pas encore établi d'une manière définitive donnera toute satisfaction aux amateurs du sport national

de la lutte, qui ne voudront pas manquer l'occasion de voir et d'applaudir les meilleurs lutteurs de la Suisse romande. Si le beau temps est de la partie, il est à prévoir que les spectateurs seront nombreux pour ces concours qui ont toujours eu la faveur du public et dont le résultat est immédiatement connu.

Le comité d'organisation compte sur l'appui des lutteurs romands et sur la sympathie du public. Ainsi cette fête de lutte pourra s'inscrire en lettres d'or dans le palmarès de l'Association romande des lutteurs.

Tableau de la taxation du bétail bovin en 1930 dans le district de la Gruyère

Cercles	Nomb. de p.	Taxe totale	Taxe moyenne par tête		
			1930	1929	1928
Albeuve	269	220.040	825	751	840
Les Sciernes	188	157.870	850	742	875
Avry-dev.-Pont	398	298.700	751	729	848
Bellegarde	711	587.650	827	798	855
Botterens	104	90.000	865	890	889
Broc	347	376.390	1085	1170	1050
Bulle	1452	1.340.350	923	890	900
Cerniat	538	508.150	945	774	780
Charney	928	798.950	861	850	845
Châtel-sur-Montsalv.	111	94.150	848	853	890
Corbières	143	123.400	863	826	895
Crésuz	63	59.500	944	880	905
Echarlens	564	461.200	865	810	860
Enney	163	157.700	967	978	960
Estavannens	295	313.200	1062	884	973
Grandvillard	400	390.300	976	915	895
Gruyères	583	550.000	943	930	942
Gumefens	370	282.850	764	743	722
Hanteville	445	368.450	828	828	885
Lesoc	295	274.500	931	925	960
Marsens	502	394.400	785	735	752
Maules	343	271.550	789	773	855
Montbovon	261	218.500	837	849	840
Allières	83	71.100	837	849	840
Morlon	224	194.400	868	867	910
Neirivue	213	189.100	880	825	905
Le Pâquier	351	338.450	964	970	1015
Pont-en-Ogoz	236	176.700	749	717	820
Pont-la-Ville	419	367.400	877	890	880
Riaz	576	497.350	863	855	870
Romanens	354	272.750	770	730	737
La Roche	782	594.200	759	726	713
Rueyres-Treyfayes	315	232.150	737	702	703
Sâles	744	560.520	753	775	815
Sorens	644	529.450	822	768	855
La Tour-de-Trême	610	583.350	956	916	950
Vaulruz	875	929.450	1062	1010	1040
Villarbeney	61	55.200	905	930	903
Villars d'Avry	102	71.300	699	701	755
Villars-sous-Mont	88	86.150	979	1008	980
Villarvolard	214	196.000	916	905	934
Vuadens	1162	1.008.350	868	841	885
Vuippens	236	177.450	752	729	739
Totaux	17.762	15.470.620	871	841	871

IMPRIMERIE Alph. GLASSON, BULLE

Exécution prompte et soignée

de

tous travaux d'impression.

- - Prix défiant toute concurrence. - -

Edition de „LA GRUYÈRE“

l'organe le plus répandu dans la région, garantissant une publicité de 1^{er} ordre.

Abonnement annuel : 9 Fr., payable d'avance.

vient
On com
En rais
prix des
ral a pro
teurs de
crédit ma
permettra
aux prod
de 22 cen

Nous s
cours qu
paysans
éléments
mie natio
Epéron
ment et
ne les ign
appui le

Depuis
série de
Gruyère.
la soirée
était per
ville, q
vers mi
chez un v
sommier
tion évid
sommell,
des cris
de mettr
Or, la
bureau p
Les voleu
fenêtres
de d'un
sauter le
en espèc
lampe él
cambriole
lieux un
sergent M
découvrir
canton de

Les rec
l'aide de
de ces di
credi, au
s'agit de
L'un est
l'autre, u

Vendr
A
dès le 1^{er}
des premi
actuellem
Lausanne
Inscri
Bijou
BR
G
Concess
Mont
On c
ur
libéré des
pain. — S
gerie K
BULLE.
FILL
est
dans Cor
S'adress
son, Bu

La Confédération vient au secours des paysans.

On communique de Berne : En raison de la tendance à la baisse des prix des produits laitiers, le Conseil fédéral a promis à l'Union suisse des producteurs de lait de proposer aux Chambres un crédit maximum de 3 millions et demi qui permettrait à cette association de garantir aux producteurs le maintien du prix actuel de 22 centimes par litre.

Nous sommes heureux du nouveau secours que la Confédération accorde aux paysans suisses qui constituent l'un des éléments les plus nécessaires dans l'économie nationale.

Épérons que tous reconnaîtront franchement et loyalement que la Confédération ne les ignore pas et qu'elle leur accorde son appui le plus généreux.

Des cambrioleurs.

Depuis une dizaine de jours, toute une série de délits graves ont été commis en Gruyère. C'est ainsi que le 31 mars, dans la soirée, un vol de fr. 800.— en espèces était perpétré à l'auberge du Ruz, à Hauteville, que, dans la nuit du 5 au 6 avril, vers minuit deux inconnus pénétraient chez un vieillard infirme, tentaient de l'assommer à coups de matraque, dans l'intention évidente de le voler. Surpris dans son sommeil, le malheureux se mit à pousser des cris qui eurent pour résultat immédiat de mettre en fuite les agresseurs.

Or, la même nuit, un peu plus tard, le bureau postal de Hauteville était cambriolé. Les voleurs fracturèrent les fenêtres et les fenêtres doubles, coupèrent les vitres à l'aide d'un instrument « ad hoc » et firent sauter le pupitre du bureau. Deux francs en espèces, une centaine de cartes et une lampe électrique ont constitué le butin des cambrioleurs, qui abandonnèrent sur les lieux une matraque. Les investigations du sergent Marro, de Bulle, lui ont permis de découvrir une piste aboutissant dans le canton de Vaud.

Les recherches se sont poursuivies avec l'aide de la Sûreté vaudoise et les auteurs de ces divers méfaits ont été arrêtés mercredi, au début de l'après-midi, à Vevey. Il s'agit de deux malfaiteurs déjà condamnés. L'un est Vaudois, un nommé R., 33 ans, l'autre, un Fribourgeois, nommé S., a 27

ans. Ils ont avoué après un interrogatoire serré.

Les investigations se poursuivent à l'effet de déterminer s'ils n'entrent pas en ligne de compte pour d'autres délits. On les soupçonne fort d'avoir accompli un autre cambriolage dans le canton de Fribourg sous menaces de mort.

La « Cæcilia » au dehors.

Quatre jeunes filles de la « Cæcilia » de Bulle, avec Mme Gros, professeur à Genève, et Mlle Burkhardt, présenteront au Livio, à Fribourg, le 26 avril prochain, trois des danses anciennes que le public bullois eut l'occasion d'applaudir à l'occasion de la « Veillée » de la Cæcilia.

Vacances de Pâques.

Elles sont fixées, pour les écoles primaires de Bulle, du jeudi 17 avril au dimanche 27 du même mois. (Communiqué).

Football.

Demain, à 2 h. 1/2, sur le terrain des Agges, les deux équipes bulloises se rencontreront entre elles en vue du championnat cantonal.

La partie promet d'être intéressante étant donné que les Bullois des deux camps rivaliseront d'énergie et de persévérance pour défendre leur renom et leurs positions.

Pour la Fête des musiques.

Le Comité d'organisation de la Fête des musiques a édité des estampilles représentant la très jolie affiche sortant de l'atelier de lithographie Robert, à Fribourg.

Les commerçants qui désirent s'en servir pour leur correspondance et augmenter ainsi la publicité en faveur de la Fête peuvent en réclamer au bureau de l'imprimerie Glasson.

Le progrès dans l'agriculture.

Nos paysans se décident peu à peu à suivre la voie du progrès. C'est ainsi que l'on peut voir fonctionner dans l'une ou l'autre ferme des environs de Bulle une machine à épandre le fumier.

Cet engin, qui donne entière satisfaction, permet une économie appréciable de temps et, par dessus, fournit un travail qu'on ne peut pas obtenir à la main.

Nous sommes au siècle des machines. Nul doute que les campagnards fribourgeois ne continuent énergiquement dans la voie nouvelle, la seule, dans les conditions actuelles, qui puisse assurer le succès.

Dè la Grevire d'Amon.

Voici le printemps. Les oiseaux le chantent à plein gosier et les fleurs, les unes après les autres, se hasardent à ouvrir un œil, affaire de voir où en est l'hiver.

Tout en savourant ces premières senteurs printanières, l'humanité continue à s'agiter, cherchant comment accroître son bonheur et, par là même, de quelle façon diminuer ses vicissitudes.

Nous autres « inque amon », avons le plaisir d'augmenter notre actif, actif à la fois matériel et moral, de deux objets nouveaux.

Grâce à l'intervention de notre Département de l'Agriculture on a donné cet hiver un cours de boissellerie, à Château-d'Oex ; un cours de tissage, à l'Étivaz.

Ce dernier va se terminer et sa réussite s'annonce complète. Reste à voir avec quelle faveur le public accueillera les produits de nos jeunes artisannes.

— Présage heureux quand même. D'autre part, imitant en cela l'Association gruyérienne pour le costume et les coutumes, un groupement patois est en formation dans notre district et nous comptons bien sur l'inépuisable bonne volonté de M. le Dr Naef pour venir nous donner le dernier coup de vernis !

Et, puisque j'en arrive là, une question ! Monsieur Henri Naef désigne la partie supérieure du cours de la Sarine, à partir de la Tine — ce qui fut autrefois le haut domaine des comtes de Gruyère — du nom de « Gruyère du Vanel ». Moi, je n'aime pas personnellement cette expression de « Gruyère du Vanel ». D'abord les sires du Vanel ont laissé après eux une réputation des plus déplorables. Ensuite, la Gruyère du Vanel comprend nécessairement le district bernois de Gessenay, qui parle allemand en même temps que le district vaudois du Pays d'Enhaut — lequel s'essaye à parler français. Or, moi, je n'envisage ici et ne peux envisager que la partie vaudoise de « la vieille comté »... et voilà pourquoi votre fille est malade.

Et pourquoi l'expression : « Gruyère du Vanel » ne me dit rien de bon.

La « Grevire d'Amon » n'est pas exacte non plus et c'est plutôt la « Grevire dou Mitin » (Gruyère du Milieu) qu'il faudrait dire.

Mais ce qualificatif « d'Amon » a toutes nos sympathies. C'est le pays d'« Amon », le haut pâturage où l'on va passer avec son

troupeau les quelques belles semaines de l'été, là-haut, loin des hommes et plus près de Dieu. G.-B.

Dernière Heure

Un train a déraillé sur la ligne Besançon-Montbéliard. Il transportait des soldats dans les garnisons de l'Est. Huit hommes sont tués et une quarantaine grièvement blessés. L'accident est arrivé à un endroit où la voie était en réparation : un rail étant enlevé, la locomotive se coucha contre les rochers qui bordent la voie.

— Le gouvernement allemand a fait savoir que si la loi de couverture n'est pas votée, le Reichstag sera dissous.

— La conférence navale aboutit cependant à des résultats appréciables. Même la France et l'Italie participent aux « vacances navales », puisque ces deux nations renonceraient chacune à la construction de 105.000 tonnes de navires de haut bord. L'Amérique et l'Angleterre réduisent leurs projets de construction de 350.000 tonnes et le Japon de 210.000. Ces réductions représentent une somme de 8 milliards de francs-or. Cette économie justifie pleinement à elle seule les longs pourparlers de Londres.

— Au passage sous voie de la route d'Aarau, la remorque d'un tracteur se détacha, vendredi après-midi, par suite d'une défectuosité et roula rapidement sur la route en pente.

Le véhicule renversa un groupe de quatre soldats qui montaient la garde, haïonnette au canon. Les quatre soldats ont été grièvement blessés et transportés à l'hôpital cantonal.

— Une jeune fille de Olivone, Emma Balmelli, au service d'un médecin de Lugano, a volé à ses patrons une somme de 2000 fr. Avant d'accomplir son vol, elle avait fait faire une fausse clé. Elle cacha l'argent dans une chambre louée en ville. Après avoir nié son méfait, la jeune fille, qui se faisait passer pour peintre, a fait des aveux.

Les familles de M. Hercule DEY-BOS-SON, Léon HIRSCH-DEY, Albert GAPANY-DEY ainsi que la parenté se font un devoir de remercier chaleureusement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de si touchantes marques de sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Abonnez-vous à La GRUYÈRE.

pas manquer
audir les meil-
romande. Si le
il est à prévoir
nombreux pour
rs eu la faveur
at est immédia-
ompte sur l'ap-
sur la sympa-
fête de lutte
l'or dans le pal-
mande des lut-
en 1930
me par tête
9 1928
1 840
2 875
3 848
4 855
5 889
6 1050
7 900
8 780
9 845
0 890
1 895
2 905
3 860
4 960
5 973
6 895
7 942
8 722
9 885
0 960
1 752
2 855
3 840
4 840
5 910
6 905
7 1015
8 820
9 880
0 870
1 737
2 713
3 703
4 815
5 855
6 950
7 1040
8 903
9 755
0 980
1 934
2 885
3 739
4 871

AU CINÉMA LUX
Vendredi, Samedi, à 8 h. 15. - Dimanche, à 3 h. et 8 h. 1/4
Une ravissante opérette viennoise
VIENNE QUI DANSE
avec
Lya Mara, la célèbre danseuse hongroise.

A FEMINA COUTURE
Rue de Vevey - BULLE
Ouverture
Dès le 1^{er} mai, d'un Atelier de couture par Ex-première des premiers Salons de couture de Zurich, Lucerne et Lugano, actuellement première coupeuse de la maison Hug-Vernier, à Lausanne.
Inscription des commandes dès ce jour.

HORLOGERIE
Bijouterie — Orfèvrerie — Optique
BRODARD & FLEURY
succ. de W. WASER
Grand'Rue - BULLE - Grand'Rue
Magnifique choix d'articles pour cadeaux.
Concessionnaires de la célèbre pendule électrique BULLE-CLOCK
Montres Zénith, Recta, Revue, Oméga, Longines, etc.
— ALLIANCES —

On demande un garçon
libéré des écoles pour porter le pain. — S'adresser à la Boulangerie KOLLY, rue de Vevey, BULLE.
FILLE d'OFFICE
est demandée
dans Confiserie-Tea-Room. S'adresser à M. Eug. Glas-son, Bulle.

Domestique-infirmier est demandé
à l'Hôpital de Riaz. S'adresser à la Rde Sour Supérieure.
On cherche à louer de l'herbe
pour 50 génisses, du 1^{er} au 10 juin. S'adresser à Jean Wyemul-ter, La Léchère, Bulle.

SUMELA
LAIT MIEL & AMANDES
SUCHARD
30 cts. l'étui.

PARC DES AGGES
Dimanche 13 avril, à 2 h. 30
Match de Football
(Championnat cantonal Série A)
Bulle la - Bulle lb

On demande JEUNE HOMME
sérieux, sachant traire et fanchor. Bon gage. Entrée de suite.
Faire offres et conditions à **Charles LENOIR, BLONEY sur Vevey, (Vaud).**

Vétérinaire GAPANY
Changement de domicile.
Immeuble des Delles Remy Grand'Rue, 26
près de l'Hôtel St-Michel (côté des armillaires).
Castration des vaches
Téléphone 73.

ON DEMANDE
pour de suite une
servante de campagne
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7240 B.

Transports en soumission.
La Commune de Bulle met en soumission :
a) le louage des chevaux nécessaires aux services publics ;
b) le service du corbillard.
Prendre connaissance des cahiers des charges et déposer les soumissions au Secrétariat communal jusqu'au **lundi 14 avril 1930**, à 5 h. du soir.
Ville de Bulle.

On demande
pour de suite, un
domestique de campagne
sachant traire et connaissant les chevaux.
S'adresser à **M. Jules MORAND**, étalonier, Bulle.

On demande une personne
d'un certain âge pour s'occuper d'un ménage simple.
S'adresser sous chiffres P. 11.883 F. à Publicitas, Bulle.

Groupe immobilier Alex. BELLORA, BULLE.
Concours de Travaux.
En vue de la construction de 2 immeubles locatifs, les travaux s'y rapportant sont en soumission, savoir :
a) Maçonnerie et béton armé ; b) Charpente ; c) Couverture ; d) Ferblanterie ; e) Menuiserie ; f) Gypserie et peinture ; g) Vitre-rie ; h) Installations sanitaires ; i) Serrurerie ; j) Volets à rouleaux ; k) Parqueterie ; l) Linoléums ; m) Chauffage central.
Les maîtres d'état peuvent prendre connaissance des plans, de l'avant métré descriptif et du cahier des charges au bureau de l'architecte soussigné, le matin de 9 h. à midi.
Les offres devront être adressées au propriétaire jusqu'au **24 avril 1930, à 18 h.**
P. o. Ed. MOLLARD, arch.

La commune de LESSOC demande
quelques bons
scieurs de long
pour le sciage en montagne.
S'adresser à **M. le Syndic.**
Qui échangerait
du bois à brûler contre 2 porcs de 8 semaines.
S'adresser à **Denis DEY, à MARSENS.**

Pour cause de départ, **A VENDRE**, éventuellement **À LOUER**
une maison
bien située en ville, dans quartier ensoleillé, comprenant logement, grande cave, loca. pouvant servir de magasin ou atelier, et grande de cheminée à fumoir indépendante.
S'adresser à Publicitas, Bulle sous P. 904 F.
Travaux d'impression soignés à l'imprimerie du Journal.

POUR PAQUES

NOS CHAPEAUX

pour dames et jeunes filles.
Les dernières nouveautés
modèles des plus simples aux plus riches.
4.50 — 5.50 — 9.50 etc.

Pour fillettes et enfants.
2.50 — 3.50 — 4.50

Chapeaux toile piquée, blancs garn. coul. Except. 2.50

Combinaisons et Pantalons soie.

Lingerie fine et courante.

Foulards soie - Gants

POUR MESSIEURS

CHEMISES 2 cols — CHAUSSETTES

CRAVATES haute nouveauté.

Essayez notre grande marque



souple, soyeux, le plus solide, tous coloris mode.

Sacs pour Dames et Fillettes

tout cuir et imitation, à très bas prix.

A L'INNOVATION

-- BULLE --



ROMANEL

La perle
des eaux de table

Jules GEX

— BULLE —

Téléphone 66.



Toitures
Revêtements de façades.
Revêtements intérieurs.
Tuyaux en Eternit.
Garages. P. 100 Gl.

Escargots

sont achetés tous les jours
et jusqu'au 10 juin, au prix
de 30 ct. le kg. au domicile de

WICHT Emile, maison GEINOZ
- LA TOUR DE TRÈME -

Notaire

A. YERLY, notaire à
Bulle. — (Banque de l'Etat,
côté de la Chapelle.)

Testaments, Partages,
Vente d'immeubles,
Emprunts hypothécaires,
etc., etc.
Téléphone 2.68.

On demande gentille jeune fille

active, honnête et aimant les en-
fants pour aider à tout dans un
ménage. Vie de famille.

A la même adresse

à louer appartement

2 chambres, cuisine, eau et dé-
pendances.

S'adres. Bureau des Pos-
tes. Tour-de-Trême.

Qui prêterait 4 à 6.000 fr.

sur de la terre? Bonnes garanties.
Ecrire sous chiffres P. 913 B. à
Publicitas Bulle.

ON DEMANDE

pour la montagne,

un bon garçon

de 15 à 16 ans sachant traire, ou
un homme âgé.

S'adresser à Publicitas Bulle,
sous P. 894 B.

Au printemps...

Le corps a besoin de se débarrasser des
impuretés accumulées durant l'hiver.
Grâce à leur propriétés laxatives, nos
fruits au jus constituent pour vous une
efficace et la plus agréable cure de
printemps. Puisez donc dans notre riche
assortiment:



Herb

Composites Benzbourg

Boîtes 1/2 1/4

Purée de pommes	-60	1.05
Pruneaux entiers	-75	1.20
Mirabelles	1.-	1.65
Reines-Claude	-95	1.55
Cerises noires	1.10	1.85
Cerises rouges	1.15	1.95

En vente dans tous les bons
magasins d'alimentation.

Pour les Communiantes

Voiles - Couronnes - Brassards - Pochettes

Lingerie fine et ordinaire

BAS - GANTS - CHAUSSETTES

AU MAGASIN

J. Goetschmann & Co

BULLE

AVIS AVIS

Les superphosphates riches de St-Gobain

dont la réclame n'est plus à faire, ont tous ces jours sillonné les routes. D'autres convois font route. Les agriculteurs qui seraient encore acheteurs voudront bien ne pas tarder de faire leurs commandes. Pour éviter des courses inutiles, ne pas venir sans savoir si de nouveaux wagons sont arrivés.

F. DROUX, à BULLE, seul vendeur p. la région
Paul GEX, successeur.



Le café "l'Arabe"

offre comme

prime

1 cuillère argentée
écusson fribourgeois.

P. 10.829 F.

Mise de bétail.

Pour cause de départ, le soussigné exposera en vente par
voie de mises publiques, le mercredi 16 avril, à 2 h.,
devant son domicile, vis-à-vis de la Maison de Ville
à VUADENS, son bétail, soit:

7 vaches bonnes laitières;
un pont et un rateau-fane.

L'exposant: Jos. BACHER, Vuadens.

Domaine à louer

On offre à louer de gré à gré et pour le terme de 3 ans, la
propriété des TRONCS BUTTEVY, à Vaulruz,
de la contenance d'environ 20 poses, avec grange, écurie, eau
intarissable.

Pour visiter et traiter, s'adresser à SEYDOUX Léon, né-
gociant, à VAULRUZ, jusqu'au 20 avril courant.



Printemps

Très distingué!

En chx., teinte mo-
de et peau de daim 29.50

Article réclame 22.50

Ce qui se porte!

Ce joli soulier, teinte
nouvelle et vernis 22.50

Bailly soigné 24.50

Pour l'après midi

Soulier chx. 1^{er} choix 24.50
toutes teintes

Vernis Bailly 19.50

Pratique

Richelieu box noir 18.50
bonne semelle Bailly

Même article brun, 24.50
soigné

Chaussures La Rationnelle

Rue de Gruyères, 101, Bulle. Yve Sottas.

CARDINAL



Pendant les fêtes
SUPER-BOCK

Mise de bétail et chédail

Le soussigné vendra en mise publique, le lundi 14 crt,
dès 13 h., devant son domicile, à PRINGY „Le Pas“:

1. 4 vaches, 1 taurreillon de cinq mois et une va-
chette d'un mois. Bétail pie-rouge et de premier choix.
2. Un char à échelle (essieux 13 lignes), un tombe-
reau, une charrette de Charmey, une caisse à pu-
rin indépendante, et un collier pour vache.
3. Environ 3000 pieds de foin et regain à dis-
traire.

Paiement comptant.

L'exposant: GEINOZ Clément.